



OL-CS 14-07-2021

Procès - verbal de la réunion du CA de BVV du mardi 6 juillet 2021

Le Conseil s'est tenu en présentiel dans les locaux de l'Arche au bon accueil de Jean Claude que nous remercions une nouvelle fois. Etaient présents :

- **administrateurs** : Mireille Kishazy, Georges Davignon, Olivier Labasse, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, **Excusés** : Nicole Barbier, Brigitte Lacombe, Laurent Billet (pouvoir à Olivier), Luc Corneloup (pouvoir à Olivier).

Le Conseil peut délibérer valablement (9/11 avec les pouvoirs).

- **adhérents** : Luc Fournier, Jacques Herrgott, Solange et Robert Mezan de Malartic, Richard Serret,

Pièces jointes à la convocation :

- *Projet d'ordre du jour du CA du 30/06/2021 complété le 06/07/2021*

- *PV du CA du 08/06/2021 (envoyé aux administrateurs le 30/06/2021 pour accord)*

- *listes des dépôts de dossiers d'urbanisme du 18/06/2021 (CS)*

- *Dernière séance du conseil municipal du 15 juin 2021 : compte-rendu OL du 16/06/2021*

- *mail de BVV-OL du 07/07/2021 : Tram ou BHNS ? Pour quels axes ? Avec quels financements ?*

Introduction du Président

- Veyrier-du-Lac. Dans une commune sociologiquement complexe et géographiquement divisée, BVV doit à ses adhérents de rester vigilant sur l'évolution du village pour la qualité de vie de tous ses habitants et la préservation de leur cadre de vie, patrimoine collectif naturel et bâti ; en évitant les polémiques partisans, en contribuant aux solutions communales d'intérêt général.

- Grand Annecy (Mobilités). Reçues du Grand Annecy, il y a 3 jours, les deux études réalisées en 2020-2021 : SYSTRA (commandée par la municipalité JLR sur son cahier des charges) et TTK (commandée par l'actuel exécutif, selon un cahier des charges répondant aux recommandations de la CNDP : report modal, GES, trafic induit ...) pour comprendre les enjeux, évaluer les performances réelles, les coûts comparatifs, identifier le(s) bons scénarii et sortir de l'écran de fumée "le tram est 2 fois plus cher que le BHNS". La "synthèse" proposée aux élus par les services du Grand Annecy complique, à notre sens, la compréhension des solutions dont une semble pourtant s'imposer sur les critères non politiques. O.Labasse a participé à une première réunion avec la Présidente F. Lardet le 10/06/2021 ; une seconde aura lieu avec les VP concernés, F.Astorg, S.Dall'aglio et D.Sarda et le DGS du GA le 7 juillet. Rendez-vous est pris en septembre pour rencontrer à nouveau la Présidente et lui présenter les recommandations du Grenelle sur la base de des études, de leurs méthodologies et de leur analyse critique.

- Espace Lac à Talloires. ALAE est déboutée dans le référé suspension des travaux engagés par le promoteur sur la presqu'île d'Angon; on attendra le jugement au fond.

- L'ADEPT (association de défense de l'environnement et du patrimoine de Talloires) a contacté notre Président pour envisager une alliance entre les 2 associations. BVV avait été approchée (lors de la création de CVV) il y a quelques années pour travailler conjointement à la protection de la rive Est. Le CA donne son accord au Président pour approfondir avec l'Adept les formes que pourrait prendre cette association.

1) Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du 04/05/21 :

Le projet est approuvé à l'unanimité ; il sera envoyé à tous les adhérents mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales » sur <https://bienvivreaveyrier.org>

2) Commission Urbanisation, PC et DP

Une nouvelle liste « des dépôts de dossier d'urbanisme » datée du 18/06/2021 est publiée sur le site de la mairie, Claude l'a envoyée à tous les administrateurs.

A ce jour, sur les 13 dossiers cités en juin dernier seul le dossier « **SARL Bleu 1801**, 91 route d'Annecy » a

évolué : **la demande de PC est accordée** pour « *démolition d'éléments de construction antérieurs et réaménagement de restaurant et espaces extérieurs* ». L'historique de la précédente construction du pétitionnaire (qui a défrayé la chronique médiatique et interpellé plusieurs associations) incite à la vigilance. Cette propriété se situe sur le quai de Chavoires après le garage à bateau municipal dont la restauration avait été projetée (une rencontre sur place a été faite avec un représentant de la DDT, un représentant de FNE et le Président de BVV). Le dossier est maintenant consultable, Claude et Olivier iront à la mairie la semaine prochaine après la mise en place de la nouvelle municipalité.

Un courrier à la Mairie attirant son attention sur deux constructions sans permis en 2020 et 2021 dans le lotissement du Pré au Moine est à préparer par Jacques. Le CA décide d'envoyer le courrier finalisé après les élections municipales. Pour information 2 précédentes interventions de BVV avaient abouti au démontage d'un cabanon à l'Amandier et d'un kiosque à l'auberge du lac

Charles nous rappelle que les problèmes de M. Rièrre ne sont toujours pas résolus : la villa du 14 route du Mont-Veyrier serait implantée à moins de 2 mètres de la limite de propriété : dossier à reprendre (BL, ChL, CS, OL)

3) Commissions « Centre village »

Le point d'étape des 2 sous-commissions est présenté Jacques H en l'absence de Luc. Les idées émises par les 6 membres administrateurs et les 6 adhérents ont été répertoriées dans le précédent CA ; Il s'agit maintenant de les coordonner comme des pièces du puzzle avec les bâtiments communaux (Lavoir, presbytère, Villa du Lac, place des enfants...), la route de la Tournette, la rue de la Voûte entre les 2 traverses (Saint-Alexis-Poste et Ecole-Esplanade Mairie), afin de présenter notre vision du renouveau du centre bourg à la nouvelle municipalité fin août - début septembre et ensuite à notre Assemblée Générale de fin septembre. La localisation du cabinet médical dans le presbytère qui remonte à 1456 n'est pas une condition sine qua non, très loin s'en faut en termes de logique de réhabilitation et d'usage fonctionnel. Prochain RV le 12/07.

4) Commission « Sentiers et chemins »

Georges présente l'avancée de la commission. Un bog ne permet pas de présenter en diaporama les tableaux et cartes (envoyés depuis) : 42 chemins et sentiers ont été identifiés avec leurs coordonnées et leurs aboutissants afin de permettre aux veyrolains et aux touristes résidentiels de s'y retrouver. Exemple : relier par un sentier piétonnier balisé le col de Bluffy au Petit- Port d'Annecy le vieux... En cours, le classement des itinéraires par niveau de difficultés avec indication des horaires, en distinguant les chemins de desserte des hameaux et du bourg, des sentiers type « rando ». Nécessité de communiquer avec la mairie pour la pose des panneaux de signalisation (cf. chemin des Pérolles coupé par les routes des Pérouzes, du Mont Veyrier, de la Combe sans balisage, le Chemin des Champs discontinu...), faire respecter l'arrêté municipal et préfectoral sur l'interdiction de VTT sur la commune de Veyrier, demander la réhabilitation de chemins communaux (cf celui « du moulin » prévue dans le PLU de 2017) .

5) Commission « routes du haut » (Mont-Veyrier, La Combe, Corniche).

Voir les comptes-rendus des réunions de concertation à la Mairie et celui du Conseil municipal du 15/06/2021 (sur site, rubriques « réunions « BBV-Mairie). Les marquages réalisés dans l'intervalle ne correspondent pas (NDLR)

6) Questions diverses :

- L'appel de cotisations 2021 a été envoyé le 28/03/2021 aux adhérents. Jean Claude a reçu à ce jour 70 retours de cotisations dont 12 nouveaux adhérents ; on décide d'envoyer par la poste l'appel de cotisation à tous les retardataires.

- Le déplacement du container Vélonécyc de la place de la poste n'est toujours pas fait : il occulte la vue sur le lac, le château, la Visitation et supprime directement 5 places de stationnement et plus indirectement au détriment des habitants venant à la bibliothèque, à la poste et à la pharmacie alors qu'il pourrait être positionné à proximité de la voie verte au rond pont des Pérouzes sur le haut du parking de la route du port.

- Quid du projet couteux de l'ancienne municipalité de « station de lavage » pour les services techniques ?

Bon été,

Prochaine réunion du CA ouverte mardi 7 septembre à 18 h. (lieu à préciser)

**Prochaine Assemblée Générale le jeudi 30 septembre à 18 h,
grande salle de la Veyrière**